

3^{ème} Édition des rayons du Val-de-Marne
« Les Châteaux de la Loire »

Du samedi 31 mai au lundi 1^{er} juin 2020

Cette année, nous irons à la découverte des Châteaux de la Loire.

Favoriser le covoiturage (avec vélos et bagages) pour un déjeuner prévu à **12 heures**, à l'hôtel Kyriad, 48 rue des Quatre vents à Vineuil (41350), **le samedi 31 mai**.

Balade libre l'après-midi suivant deux parcours élaborés par Jacques PAUGET, à la découverte pour ceux qui le souhaitent du **Château Royal de Blois**.



Nos dîners sont prévus pour 20 heures.

Le dimanche 31 mai, trois parcours ! Néanmoins et en fonction de l'itinéraire choisi, il faudra gérer votre temps et être à **Amboise à 12 h**. Restaurant troglodyte à La Cave aux Fouées, 476 quai des Violettes où nous dégusterons la « fouée » dans un cadre atypique, nous régalerons nos papilles avant une visite libre du **Château Royal d'Amboise prévue à 14h**. **N'oubliez pas votre antivol**.



« La visite libre s'effectue avec l'Histopad, une tablette permettant une restitution 3D encore jamais vue du château royal d'Amboise et contenant des reconstitutions des appartements à la Renaissance et de grands moments de la vie de cour, viendra enrichir notre visite ».

À moins et pour un gain de temps optimisé, qu'il nous soit remis une version classique à chacun d'entre nous. Cette dernière option risque de nous être imposée en fonction de l'importance du groupe.



Le lundi 1^{er} juin, direction vers l'impressionnant **Château Royal de Chambord**



Déjeuner prévu à 13h, Hôtel Kyriad.

Précisions : Les parcours vous sont transmis version papier vous permettant d'effectuer votre tracé sur une carte sur une carte routière. Il est rappelé que les cyclos sont autonomes, sans attendre l'aide directionnelle d'un des membres de notre Comité. Le lien GSP vous sera adressé ultérieurement.

Il s'agit d'un voyage itinérant avec plusieurs parcours en étoile, selon votre capacité physique mais également d'endurance.

Chacun doit gérer son temps et respecter les horaires.

Hormis votre déjeuner à Amboise, tous les repas seront servis à l'Hôtel Kyriad.

Le lancement des inscriptions débutera dès le samedi 23 novembre 2019, à l'issue de notre Assemblée générale. La liste sera clôturée au plus tard le 23 janvier, à moins qu'elle soit complète avant : 80 personnes maximum.

Le prix individuel est de 231 € comprenant l'hébergement, les petits déjeuners, déjeuners et dîners et la visite du château royal à Amboise.

Le bulletin d'inscription mentionne la possibilité de faire trois chèques au nom de votre club, ainsi que les dates d'encaissement. Les conditions d'annulation restent les mêmes que celles de nos précédentes organisations, à savoir :

Désistement :

Pas d'assurance annulation.

Condition d'annulation sur présentation d'un certificat médical :

- 50 % remboursés avant le 1^{er} mars,
- Pas de remboursement après le 1^{er} mai.

- Après le 1^{er} mai, possibilité d'un remboursement intégral, si remplacement (à l'identique).

Dans ce cas, un remboursement sera adressé au club avec une copie du courrier adressé au licencié concerné.

Tous les participants devront être licenciés à la Fédération Française du Cyclotourisme : **vélo-rando (parcours de plus de 40 km)**. Le port du casque est obligatoire pour les moins de 18 ans et fortement conseillé au plus de 18 ans !

Le bulletin d'inscription devra être dûment complété avec les numéros de licence des participants. La version papier avec les trois chèques club à l'ordre du CODEP 94, sera adressée à Monsieur Jacques PAUGET, 59 rue du Professeur Einstein 94260 Fresnes et par courriel à marie-thierry94@hotmail.fr et/ou departement94-presidence@ffevlo.fr.

À la fin des inscriptions, nous vous enverrons votre numéro de participant qui vous servira notamment à étiqueter votre vélo à protéger dans un endroit sécurisé, puisque nous n'aurons pas besoin de « bouger » nos bagages durant tout le périple.

À l'hôtel, les draps et les serviettes sont inclus dans les prestations.

Concernant les itinéraires que Jacques PAUGET a élaborés, il a fait en sorte que vous puissiez passer dans les villes retenues, dans ce département, aux brevets des Provinces et National (BPF-BCN).

Enfin, pour ceux qui souhaitent l'octroi d'une chambre individuelle, ils devront nous le signaler très rapidement. Le complément de cette prestation restera à leur charge.

Je souhaite que tous les clubs du Val-de-Marne soient représentés et nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Bien amicalement,

La Présidente,
Marie-Christine DUDRAGNE

CoDep 94

À Vélo tout est plus beau !